

Constat de risque d'exposition au plomb CREP

Numéro de dossier : Van-Oost/2019/01
Norme méthodologique employée : AFNOR NF X46-030
Arrêté d'application : Arrêté du 19 août 2011
Date du repérage : 08/06/2020

Adresse du bien immobilier	Donneur d'ordre / Propriétaire :
Localisation du ou des bâtiments : Département :... Nord Adresse : 62 rue de Lille Commune : 59200 TOURCOING	Donneur d'ordre : M. Van-Oost 62 rue de Lille 59200 TOURCOING

Le CREP suivant concerne :			
X	Les parties privatives	X	Avant la vente
	Les parties occupées		Avant la mise en location
	Les parties communes d'un immeuble		Avant travaux <i>N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP</i>
L'occupant est :		Sans objet, le bien est vacant	
Nom de l'occupant, si différent du propriétaire			
Présence et nombre d'enfants mineurs, dont des enfants de moins de 6 ans		NON	Nombre total : 0 Nombre d'enfants de moins de 6 ans : 0

Société réalisant le constat	
Nom et prénom de l'auteur du constat	sebastien brebion
N° de certificat de certification	CPDI 3599 du 23/12/2015
Nom de l'organisme de qualification accrédité par le COFRAC	I.Cert
Organisme d'assurance professionnelle	AXA
N° de contrat d'assurance	615207720
Date de validité :	01/01/2019

Appareil utilisé	
Nom du fabricant de l'appareil	Fondis
Modèle de l'appareil / N° de série de l'appareil	PB200i / 26802
Nature du radionucléide	CO-57
Date du dernier chargement de la source	01/08/2016
Activité à cette date et durée de vie de la source	185 MBQ

Conclusion des mesures de concentration en plomb						
	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	591	26	429	99	37	0
%	100	4 %	73 %	17 %	6 %	0 %

Ce Constat de Risque d'Exposition au Plomb a été rédigé par sebastien brebion le 08/06/2020 conformément à la norme NF X46-030 «Diagnostic plomb — Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb» et en application de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.	
---	---

Dans le cadre de la mission, il a été repéré des unités de diagnostics de classe 1 et/ou 2. Par conséquent, le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostics de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

Sommaire

1. Rappel de la commande et des références réglementaires	3
2. Renseignements complémentaires concernant la mission	3
2.1 <i>L'appareil à fluorescence X</i>	3
2.2 <i>Le laboratoire d'analyse éventuel</i>	4
2.3 <i>Le bien objet de la mission</i>	4
3. Méthodologie employée	4
3.1 <i>Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X</i>	5
3.2 <i>Stratégie de mesurage</i>	5
3.3 <i>Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire</i>	5
4. Présentation des résultats	5
5. Résultats des mesures	6
6. Conclusion	22
6.1 <i>Classement des unités de diagnostic</i>	22
6.2 <i>Recommandations au propriétaire</i>	22
6.3 <i>Commentaires</i>	23
6.4 <i>Situations de risque de saturnisme infantile et de dégradation du bâti</i>	23
6.5 <i>Transmission du constat à l'agence régionale de santé</i>	24
7. Obligations d'informations pour les propriétaires	24
8. Information sur les principales réglementations et recommandations en matière d'exposition au plomb	24
8.1 <i>Textes de référence</i>	24
8.2 <i>Ressources documentaires</i>	25
9. Annexes	25
9.1 <i>Notice d'Information</i>	25
9.2 <i>Illustrations</i>	26
9.3 <i>Analyses chimiques du laboratoire</i>	26

Nombre de pages de rapport : 26**Liste des documents annexes :**

- Notice d'information (2 pages)
- Croquis
- Rapport d'analyses chimiques en laboratoire, le cas échéant.

Nombre de pages d'annexes : 2

1. Rappel de la commande et des références réglementaires

Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini par les articles L.1334-5 à 10 code de la santé publique et R 1334-10 à 12, consiste à mesurer la concentration en plomb des revêtements du bien immobilier, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les situations de risque de saturnisme infantile ou de dégradation du bâti.

Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).

Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)

Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).

La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.

Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie.

Réalisation d'un constat de risque d'exposition au plomb (CREP) :

dans les parties privatives du bien décrit ci-après en prévision de sa vente (en application de l'Article L.1334-6 du code de la santé publique) ou de sa mise en location (en application de l'Article L.1334-7 du code de la santé publique)

2. Renseignements complémentaires concernant la mission

2.1 L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil	Fondis	
Modèle de l'appareil	PB200i	
N° de série de l'appareil	26802	
Nature du radionucléide	CO-57	
Date du dernier chargement de la source	01/08/2016	Activité à cette date et durée de vie : 185 MBQ
Autorisation ASN (DGSNR)	N° T591102	Date d'autorisation 01/08/2016
	Date de fin de validité de l'autorisation 02/08/2021	
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	debuyschere morgan	
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	Debuyschere Morgan	

Étalon : FONDIS;26802 ;1.01 mg/cm² +/-0.01 mg/cm²

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm ²)
Étalonnage entrée	1	08/06/2020	1 (+/- 0,1)
Étalonnage sortie	1161	08/06/2020	1 (+/- 0,1)

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.2 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire d'analyse	Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
Nom du contact	-
Coordonnées	-
Référence du rapport d'essai	-
Date d'envoi des prélèvements	-
Date de réception des résultats	-

2.3 Le bien objet de la mission

Adresse du bien immobilier	62 rue de Lille 59200 TOURCOING
Description de l'ensemble immobilier	Habitation (maisons individuelles)
Année de construction	< 1949
Localisation du bien objet de la mission	Lot numéro Non communiqué,
Nom et coordonnées du propriétaire ou du syndicat de copropriété (dans le cas du CREP sur parties communes)	M. Van-Oost 62 rue de Lille 59200 TOURCOING
L'occupant est :	Sans objet, le bien est vacant
Date(s) de la visite faisant l'objet du CREP	08/06/2020
Croquis du bien immobilier objet de la mission	Voir partie « 5 Résultats des mesures »

Liste des locaux visités

Entrée,	1 - Pièce 6,
bureau,	1 - Dégagement 1,
vestiaires,	1 - débaras,
Wc 1,	1 - Pièce 7,
Dégagement 1,	1 - Pièce 8,
Pièce 1,	1 - Wc 1,
Pièce 2,	1 - Escalier 2,
Pièce 3,	2 - palier 1,
Pièce 4,	2 - Dégagement 1,
Pièce 5,	2 - Pièce 1,
Escalier 1,	2 - Pièce 2,
palier 1,	2 - Pièce 3,
1 - Pièce 1,	2 - Pièce 4,
1 - Pièce 2,	2 - Combles,
1 - Cuisine,	2 - Pièce 5,
1 - Pièce 3,	2 - Pièce 6,
1 - Pièce 4,	2 - Escalier 2,
1 - Pièce 5,	2 - Combles 2,
1 - Salle de bain,	2 - débaras 1

Liste des locaux non visités ou non mesurés (avec justification)

Néant

3. Méthodologie employée

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 et la norme NF X 46-030 «*Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb*». Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à

l'aide d'un appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au moins la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse par le plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (*ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb*). Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb. D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb, mais ils ne sont pas visés par le présent arrêté car ce plomb n'est pas accessible.

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb (article 5) : 1 mg/cm².

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du constat tel que défini à l'Article 4 de l'Arrêté du 19 août 2011 peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans le cas suivant :

- lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 «*Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb*» précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières.

Quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g

4. Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Concentration en plomb	Nature des dégradations	Classement
< seuils		0
≥ seuils	Non dégradé ou non visible	1
	Etat d'usage	2
	Dégradé	3

5. Résultats des mesures

	Total UD	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Entrée	14	1 (7 %)	13 (93 %)	-	-	-
bureau	16	1 (6 %)	10 (63 %)	5 (31 %)	-	-
vestiaires	17	3 (17,6 %)	10 (58,7 %)	4 (23,5 %)	-	-
Wc 1	12	-	9 (75 %)	3 (25 %)	-	-
Dégagement 1	10	-	10 (100 %)	-	-	-
Pièce 1	11	1 (9 %)	8 (73 %)	2 (18 %)	-	-
Pièce 2	28	2 (7 %)	17 (61 %)	9 (32 %)	-	-
Pièce 3	16	1 (6 %)	15 (94 %)	-	-	-
Pièce 4	11	-	8 (73 %)	2 (18 %)	1 (9 %)	-
Pièce 5	12	-	12 (100 %)	-	-	-
Escalier 1	14	5 (36 %)	8 (57 %)	1 (7 %)	-	-
palier 1	12	1 (8,3 %)	10 (83,2 %)	1 (8,3 %)	-	-
1 - Pièce 1	17	-	11 (65 %)	6 (35 %)	-	-
1 - Pièce 2	9	-	7 (78 %)	2 (22 %)	-	-
1 - Pièce 3	20	-	15 (75 %)	5 (25 %)	-	-
1 - Cuisine	16	-	11 (68,9 %)	3 (18,8 %)	2 (12,5 %)	-
1 - Pièce 4	23	1 (4 %)	12 (52 %)	8 (35 %)	2 (9 %)	-
1 - Salle de bain	11	-	9 (82 %)	2 (18 %)	-	-
1 - Pièce 5	8	-	6 (75 %)	1 (12,5 %)	1 (12,5 %)	-
1 - Pièce 6	17	-	11 (65 %)	6 (35 %)	-	-
1 - Pièce 7	17	-	14 (82 %)	3 (18 %)	-	-
1 - Dégagement 1	8	-	6 (75 %)	2 (25 %)	-	-
1 - débaras	9	-	8 (89 %)	1 (11 %)	-	-
1 - Pièce 8	12	-	8 (67 %)	4 (33 %)	-	-
1 - Wc 1	10	-	8 (80 %)	2 (20 %)	-	-
1 - Escalier 2	20	-	13 (65 %)	5 (25 %)	2 (10 %)	-
2 - palier 1	7	-	7 (100 %)	-	-	-
2 - Dégagement 1	9	-	7 (78 %)	2 (22 %)	-	-

2 - débaras 1	11	-	9 (82 %)	1 (9 %)	1 (9 %)	-
2 - Pièce 1	24	1 (4 %)	16 (67 %)	2 (8 %)	5 (21 %)	-
2 - Pièce 6	13	1 (8 %)	8 (62 %)	2 (15 %)	2 (15 %)	-
2 - Pièce 2	24	2 (8 %)	15 (63 %)	2 (8 %)	5 (21 %)	-
2 - Pièce 3	19	1 (5 %)	15 (79 %)	2 (11 %)	1 (5 %)	-
2 - Pièce 4	26	2 (8 %)	18 (69 %)	2 (8 %)	4 (15 %)	-
2 - Combles	31	1 (3,2 %)	24 (77,4 %)	-	6 (19,4 %)	-
2 - Pièce 5	25	1 (4 %)	18 (72 %)	5 (20 %)	1 (4 %)	-
2 - Escalier 2	19	1 (5,3 %)	13 (68,5 %)	4 (21,1 %)	1 (5,3 %)	-
2 - Combles 2	13	-	10 (77 %)	-	3 (23 %)	-
TOTAL	591	26 (4 %)	429 (73 %)	99 (17 %)	37 (6 %)	-

Entrée

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
2	A	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
3					mesure 2	<0,9				
4	B	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
5					mesure 2	<0,9				
6	C	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
7					mesure 2	<0,9				
8	D	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
9					mesure 2	<0,9				
10	E	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
11					mesure 2	<0,9				
12	F	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
13					mesure 2	<0,9				
14	G	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
15					mesure 2	<0,9				
16	H	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
17					mesure 2	<0,9				
18	I	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
19					mesure 2	<0,9				
20	J	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
21					mesure 2	<0,9				
-		Plafond	Plâtre	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m	
22		Porte intérieure (P1)	Bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0		
23					Huisserie	<0,9				
24		Porte extérieure (P1)	Bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0		
25					Huisserie	<0,9				
26		Garde corps	métal	peinture	mesure 1	<0,9		0		
27					mesure 2	<0,9				

bureau

Nombre d'unités de diagnostic : 16 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
28	A	Mur	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
29					mesure 2	<0,9				
30	B	Mur	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
31					mesure 2	<0,9				
32	C	Mur	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
33					mesure 2	<0,9				
34	D	Mur	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
35					mesure 2	<0,9				
-		Plafond	plâtre	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m	
36		Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
37					Huisserie	3,4				
38		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
39					Huisserie	<0,9				
40		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	9,8	Non dégradé	1		
41		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
42					Huisserie	8,6				
43		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	8,8	Non dégradé	1		
44		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
45					Huisserie	10,2				
819		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
820					partie mobile	<0,9				
821		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
822					partie mobile	<0,9				
823					mesure 3	<0,9				
824		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
825					mesure 3	<0,9				
826					mesure 2	<0,9				
827		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
828					mesure 3	<0,9				
829					mesure 2	<0,9				
1154		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
1155					partie mobile	<0,9				

vestiaires

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!	
46	A	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0			
47					mesure 2	<0,9					
48					mesure 1	<0,9					
49	B	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0			
50					mesure 1	<0,9					
51	C	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0			
52					mesure 1	<0,9					
53	D	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0			
54					mesure 1	<0,9					
55	E	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0			
56					mesure 1	<0,9					
57	F	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0			
-					Plafond	plâtre					Peinture
-		Porte intérieure (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement		
-		Porte extérieure (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement		
58		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	5,6	Non dégradé	1			
59		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1			
60					Huisserie	6,8					
61		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	8,9	Non dégradé	1			
62		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1			
63					Huisserie	7,3					
830	A	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0			
831						mesure 1					<0,9
832						partie mobile					<0,9
833		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0			
834						mesure 3					<0,9
835		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0			
836						mesure 3					<0,9
837						mesure 2					<0,9
838		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0			
839						mesure 3					<0,9
840						mesure 2					<0,9

Wc 1

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!	
64	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0			
65					mesure 2	<0,9					
66	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0			
67					mesure 2	<0,9					
68	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0			
69					mesure 2	<0,9					
70	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0			
71					mesure 2	<0,9					
72		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0			
73					mesure 2	<0,9					
74		Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1			
75					Huisserie	11,1					
76		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0			
77						Huisserie					<0,9
78		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	9,4	Non dégradé	1			
79		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1			
80						Huisserie					5,6
841	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0			
842						mesure 1					<0,9
843		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0			
844						partie mobile					<0,9
845		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0			
846						partie mobile					<0,9
847						mesure 3					<0,9

Dégagement 1

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
81	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
82					mesure 2	<0,9				
83	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
84					mesure 2	<0,9				
85	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
86					mesure 2	<0,9				
87	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
88					mesure 2	<0,9				
89	E	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
90					mesure 2	<0,9				
91	F	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
92					mesure 2	<0,9				
93		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
94					mesure 2	<0,9				
95		Porte intérieure (P1)	Métal	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
96						Huisserie				
97		Porte extérieure (P1)	Métal	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
98						Huisserie				
848	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
849					mesure 1	<0,9				

Pièce 1

Nombre d'unités de diagnostic : 11 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
99	A	Mur	plâtre	Tapisserie	mesure 1	<0,9		0		
100					mesure 2	<0,9				
101	B	Mur	plâtre	Tapisserie	mesure 1	<0,9		0		
102					mesure 2	<0,9				
103	C	Mur	plâtre	Tapisserie	mesure 1	<0,9		0		
104					mesure 2	<0,9				
105	D	Mur	plâtre	Tapisserie	mesure 1	<0,9		0		

106					mesure 2	<0,9			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
107		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0	
108	mesure 2				<0,9				
109		Porte intérieure (P1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
110					Huisserie	<0,9			
111		Porte extérieure (P1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
112					Huisserie	<0,9			
113		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	12,0	Non dégradé	1	
114		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1	
115					Huisserie	10,2			
850		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
851					partie mobile	<0,9			
852					mesure 3	<0,9			

Pièce 2

Nombre d'unités de diagnostic : 28 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
116	A	Mur	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
117					mesure 2	<0,9				
118	B	Mur	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
119					mesure 2	<0,9				
120	C	Mur	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
121					mesure 2	<0,9				
122	D	Mur	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
123					mesure 2	<0,9				
124		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
125					mesure 2	<0,9				
126		Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
127					Huisserie	3,2				
128		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
129					Huisserie	<0,9				
130		Porte intérieure (P2)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
131					Huisserie	2,9				
132		Porte extérieure (P2)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
133					Huisserie	<0,9				
134		Porte intérieure (P3)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
135					Huisserie	8,5				
136		Porte extérieure (P3)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
137					Huisserie	<0,9				
138		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	10,1	Non dégradé	1		
139		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
140					Huisserie	9,8				
141		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	14,0	Non dégradé	1		
142		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
143					Huisserie	12,5				
144		Fenêtre intérieure (F3)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
145					Huisserie	13,2				
146		Fenêtre extérieure (F3)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
147					Huisserie	10,8				
-		Cheminée	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement	
853	A	Mur	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
854					mesure 1	<0,9				
855		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
856					partie mobile	<0,9				
857		Porte extérieure (P2)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
858					partie mobile	<0,9				
859		Porte extérieure (P3)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
860					partie mobile	<0,9				
861		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
862					partie mobile	<0,9				
863		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	mesure 3	<0,9		0		
864					partie mobile	<0,9				
865		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	mesure 3	<0,9		0		
866					mesure 2	<0,9				
867		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
868					mesure 3	<0,9				
869		Fenêtre intérieure (F3)	Bois	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
870					partie mobile	<0,9				
871		Fenêtre intérieure (F3)	Bois	Peinture	mesure 3	<0,9		0		
872					mesure 2	<0,9				
873		Fenêtre extérieure (F3)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
874					mesure 3	<0,9				
875		Cheminée	marbre		mesure 2	<0,9		NM	Absence de revêtement	
-					Non mesurée	-				

Pièce 3

Nombre d'unités de diagnostic : 16 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
148	A	Mur	Plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
149					mesure 2	<0,9				
150	B	Mur	Plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
151					mesure 2	<0,9				
152	C	Mur	Plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
153					mesure 2	<0,9				
154	D	Mur	Plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
155					mesure 2	<0,9				
156	E	Mur	Plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
157					mesure 2	<0,9				
158	F	Mur	Plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
159					mesure 2	<0,9				
-		Plinthes	Carrelage		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement	
160		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
161					mesure 2	<0,9				
162		Porte intérieure (P1)	bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0		
163					Huisserie	<0,9				
164		Porte extérieure (P1)	bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0		
165					Huisserie	<0,9				
166		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0		

167					Huisserie	<0,9			
168		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0	
169					Huisserie	<0,9			
170		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0	
171					Huisserie	<0,9			
172		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0	
173					Huisserie	<0,9			
174		Fenêtre intérieure (F3)	Bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0	
175					Huisserie	<0,9			
176		Fenêtre extérieure (F3)	Bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0	
177					Huisserie	<0,9			

Pièce 4

Nombre d'unités de diagnostic : 11 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
178	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
179					mesure 2	<0,9				
180	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
181					mesure 2	<0,9				
182	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
183					mesure 2	<0,9				
184	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
185					mesure 2	<0,9				
186		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
187					mesure 2	<0,9				
188		Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
189					Huisserie	<0,9				
190					mesure 3	<0,9				
191		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
192					Huisserie	<0,9				
193		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	2,8	Non dégradé	1		
194		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
195					Huisserie	6,9				
876		Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	Huisserie	5,6	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
877		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
878					partie mobile	<0,9				
879					mesure 3	<0,9				

Pièce 5

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
196	A	Mur	Bois	verniss	mesure 1	<0,9		0		
197					mesure 2	<0,9				
198	B	Mur	Bois	verniss	mesure 1	<0,9		0		
199					mesure 2	<0,9				
200	C	Mur	Bois	verniss	mesure 1	<0,9		0		
201					mesure 2	<0,9				
202	D	Mur	Bois	verniss	mesure 1	<0,9		0		
203					mesure 2	<0,9				
204		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
205					mesure 2	<0,9				
206		Porte intérieure (P1)	bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0		
207					Huisserie	<0,9				
208		Porte extérieure (P1)	bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0		
209					Huisserie	<0,9				
210		Porte intérieure (P2)	bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0		
211					Huisserie	<0,9				
212		Porte extérieure (P2)	bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0		
213					Huisserie	<0,9				
214		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0		
215					Huisserie	<0,9				
216		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Vernis	partie mobile	<0,9		0		
217					Huisserie	<0,9				
880	A	Mur	Bois	verniss	mesure 1	<0,9		0		
881					mesure 1	<0,9				

Escalier 1

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
218	A	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
219					mesure 2	<0,9				
220	B	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
221					mesure 2	<0,9				
222	C	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
223					mesure 2	<0,9				
224	D	Mur	Plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
225					mesure 2	<0,9				
-		Marches	Pierre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement	
-		Contremarches	Pierre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement	
226		Balustre	Métal	Peinture	partie basse (< 1m)	<0,9		0		
227					partie haute (> 1m)	<0,9				
228		Main courante	Métal	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
229					mesure 2	<0,9				
-		Faux Limon	Pierre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement	
-		Crémaillère	Pierre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement	
-		Plafond	plâtre	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m	
230		Fenêtre intérieure (F1)	Métal	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
231					Huisserie	5,7				
232		Fenêtre extérieure (F1)	Métal	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
233					Huisserie	<0,9				
882		Fenêtre extérieure (F1)	Métal	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
883					partie mobile	<0,9				

palier 1

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
234	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
235					mesure 2	<0,9				
236	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
237					mesure 2	<0,9				
238	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
239					mesure 2	<0,9				
240	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
241					mesure 2	<0,9				
242	E	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
243					mesure 2	<0,9				
244	F	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
245					mesure 2	<0,9				
246	G	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
247					mesure 2	<0,9				
248	H	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
249					mesure 2	<0,9				
-		Plafond	plâtre	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m	
250		Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
251				Huisserie		4,1				
252		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
253				Huisserie		<0,9				
884		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
885					partie mobile	<0,9				

1 - Pièce 1

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
254	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
255					mesure 2	<0,9				
256	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
257					mesure 2	<0,9				
258	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
259					mesure 2	<0,9				
260	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
261					mesure 2	<0,9				
262		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
263					mesure 2	<0,9				
264		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
265					mesure 2	<0,9				
266		Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	8,7	Non dégradé	1		
267		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
268				Huisserie		8,5				
269		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	7,3	Non dégradé	1		
270		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
271					Huisserie	6,2				
272		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	7,7	Non dégradé	1		
273		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
274					Huisserie	9,1				
886		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
887					partie mobile	<0,9				
888					mesure 3	<0,9				
889		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
890					partie mobile	<0,9				
891					mesure 3	<0,9				
892		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
893					partie mobile	<0,9				
894					mesure 3	<0,9				
895		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
896					mesure 3	<0,9				
897					mesure 2	<0,9				
898		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
899					mesure 3	<0,9				
900					mesure 2	<0,9				

1 - Pièce 2

Nombre d'unités de diagnostic : 9 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
275	A	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
276					mesure 2	<0,9				
277	B	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
278					mesure 2	<0,9				
279	C	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
280					mesure 2	<0,9				
281	D	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
282					mesure 2	<0,9				
283		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
284					mesure 2	<0,9				
285		Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	5,3	Non dégradé	1		
286		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
287					Huisserie	6,1				
901	A	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
902					mesure 1	<0,9				
903		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
904					partie mobile	<0,9				
905					mesure 3	<0,9				

1 - Pièce 3

Nombre d'unités de diagnostic : 20 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
288	A	Mur	Plâtre	papier peint	mesure 1	<0,9		0		
289					mesure 2	<0,9				
290	B	Mur	Plâtre	papier peint	mesure 1	<0,9		0		
291					mesure 2	<0,9				
292	C	Mur	Plâtre	papier peint	mesure 1	<0,9		0		
293					mesure 2	<0,9				

294	D	Mur	Plâtre	papier peint	mesure 1	<0,9		0	
295					mesure 2	<0,9			
296	E	Mur	Plâtre	papier peint	mesure 1	<0,9		0	
297					mesure 2	<0,9			
298	F	Mur	Plâtre	papier peint	mesure 1	<0,9		0	
299					mesure 2	<0,9			
300	G	Mur	Plâtre	papier peint	mesure 1	<0,9		0	
301					mesure 2	<0,9			
302	H	Mur	Plâtre	papier peint	mesure 1	<0,9		0	
303					mesure 2	<0,9			
304		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	<0,9		0	
305					mesure 2	<0,9			
306		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0	
307					mesure 2	<0,9			
308		Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	4,3	Non dégradé	1	
309		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1	
310					Huisserie	7,6			
311		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1	
312					Huisserie	5,3			
313		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	11,0	Non dégradé	1	
314		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1	
315					Huisserie	9,7			
906	A	Mur	Plâtre	papier peint	mesure 1	<0,9		0	
907					mesure 1	<0,9			
908		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
909					partie mobile	<0,9			
910					mesure 3	<0,9			
911		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
912					partie mobile	<0,9			
913					mesure 3	<0,9			
914		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
915					partie mobile	<0,9			
916					mesure 3	<0,9			
917		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
918					partie mobile	<0,9			
919					mesure 3	<0,9			

1 - Cuisine

Nombre d'unités de diagnostic : 16 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
316	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
317					mesure 2	<0,9				
318	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
319					mesure 2	<0,9				
320	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
321					mesure 2	<0,9				
322	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
323					mesure 2	<0,9				
324		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
325					mesure 2	<0,9				
326		Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	7,3	Non dégradé	1		
327		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
328					Huisserie	8,6				
329		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	8,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2		#
330					Huisserie	5,1				#
331		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
332					Huisserie	8,4				
333		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
334					Huisserie	<0,9				
920	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
921					mesure 1	<0,9				
922		Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
923					partie mobile	<0,9				
924					mesure 3	<0,9				
925		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
926					partie mobile	<0,9				
927					mesure 3	<0,9				
928		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
929					partie mobile	<0,9				
930					mesure 3	<0,9				
931		Porte (P2)	Bois	Peinture	Huisserie	5,1	Etat d'usage (Usure par friction)	2		#
932		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
933					partie mobile	<0,9				

1 - Pièce 4

Nombre d'unités de diagnostic : 23 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
335	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
336					mesure 2	<0,9				
337	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
338					mesure 2	<0,9				
339	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
340					mesure 2	<0,9				
341	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
342					mesure 2	<0,9				
-		Plafond	plâtre	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m	
343		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	5,4	Non dégradé	1		
344		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
345					Huisserie	8,2				#
346		Porte intérieure (P2)	bois	peinture	partie mobile	4,6	Non dégradé	1		
347		Porte extérieure (P2)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		1		
348					Huisserie	4,4				
349		Porte intérieure (P3)	bois	peinture	partie mobile	7,3	Non dégradé	1		
350		Porte extérieure (P3)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
351					Huisserie	8,2				
352		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
353					Huisserie	8,2				
354		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		

355					Huisserie	<0,9			
356					mesure 3	<0,9			
357		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	14,2	Non dégradé	1	
358		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1	
359					Huisserie	11,2			
934					partie mobile	<0,9			
935		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0	
936					mesure 3	<0,9			
937					partie mobile	<0,9			
938		Porte intérieure (P2)	bois	peinture	mesure 3	<0,9		0	
939					mesure 2	<0,9			
940					partie mobile	<0,9			
941		Porte extérieure (P2)	bois	peinture	mesure 3	<0,9		0	
942					mesure 2	<0,9			
943					partie mobile	<0,9			
944		Porte intérieure (P3)	bois	peinture	mesure 3	<0,9		0	
945					mesure 2	<0,9			
946					partie mobile	<0,9			
947		Porte extérieure (P3)	bois	peinture	mesure 3	<0,9		0	
948					mesure 2	<0,9			
949					partie mobile	<0,9			
950		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
951					mesure 3	<0,9			
952					partie mobile	<0,9			
953		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
954					mesure 3	<0,9			
955					partie mobile	<0,9			
956		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1	
957					mesure 3	<0,9			
958					Huisserie	11,2			

1 - Salle de bain

Nombre d'unités de diagnostic : 11 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
360					mesure 1	<0,9				
361	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
362					mesure 1	<0,9				
363	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
364					mesure 1	<0,9				
365	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
366					mesure 1	<0,9				
367	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
368					mesure 1	<0,9				
369		Plafond	plâtre	peinture	mesure 2	<0,9		0		
370		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
371					Huisserie	6,1				
372		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
373					Huisserie	<0,9				
374		Porte intérieure (P2)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
375					Huisserie	4,3				
376		Porte extérieure (P2)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
377					Huisserie	<0,9				
959		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
960					partie mobile	<0,9				
961		Porte extérieure (P2)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
962					partie mobile	<0,9				

1 - Pièce 5

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
378					mesure 1	<0,9				
379	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
380					mesure 1	<0,9				
381	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
382					mesure 1	<0,9				
383	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
384					mesure 1	<0,9				
385	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
386					mesure 1	<0,9				
387		Plafond	plâtre	peinture	mesure 2	<0,9		0		
388		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	7,3	Non dégradé	1		
389		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
390					Huisserie	8,2				#
963					partie mobile	<0,9				
964		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
965					mesure 3	<0,9				

1 - Pièce 6

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
391					mesure 1	<0,9				
392	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
393					mesure 1	<0,9				
394	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
395					mesure 1	<0,9				
396	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
397					mesure 1	<0,9				
398	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 2	<0,9		0		
399					mesure 1	<0,9				
400		Plafond	plâtre	peinture	mesure 2	<0,9		0		
401		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	8,5	Non dégradé	1		
402		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
403					Huisserie	6,9				
404		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	5,2	Non dégradé	1		
405		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
406					Huisserie	9,7				
407		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	8,8	Non dégradé	1		

408		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1	
409					Huisserie	10,8			
966	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0	
967					mesure 1	<0,9			
968		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0	
969					partie mobile	<0,9			
970					mesure 3	<0,9			
971		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
972					partie mobile	<0,9			
973					mesure 3	<0,9			
974		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
975					partie mobile	<0,9			
976					mesure 3	<0,9			
977		Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
978					mesure 3	<0,9			
979					mesure 2	<0,9			
980		Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
981					mesure 3	<0,9			
982					mesure 2	<0,9			

1 - Pièce 7

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
410	A	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
411					mesure 2	<0,9				
412	B	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
413					mesure 2	<0,9				
414	C	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
415					mesure 2	<0,9				
416	D	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
417					mesure 2	<0,9				
418	E	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
419					mesure 2	<0,9				
420	F	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
421					mesure 2	<0,9				
422		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	<0,9		0		
423					mesure 2	<0,9				
424		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
425					mesure 2	<0,9				
426		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	4,2	Non dégradé	1		
427		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
428					Huisserie	6,3				
429		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
430					Huisserie	<0,9				
431		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
432					Huisserie	8,4				
433		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
434					Huisserie	<0,9				
983	A	Mur	plâtre	Papier peint	mesure 1	<0,9		0		
984					mesure 1	<0,9				
985		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
986					partie mobile	<0,9				
987					mesure 3	<0,9				
988		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
989					partie mobile	<0,9				
990		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
991					partie mobile	<0,9				

1 - Dégagement 1

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
435	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
436					mesure 2	<0,9				
437	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
438					mesure 2	<0,9				
439	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
440					mesure 2	<0,9				
441	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
442					mesure 2	<0,9				
443		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
444					mesure 2	<0,9				
445		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	7,4	Non dégradé	1		
446		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
447					Huisserie	2,3				
992		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
993					partie mobile	<0,9				
994					mesure 3	<0,9				

1 - débaras

Nombre d'unités de diagnostic : 9 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
448	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
449					mesure 2	<0,9				
450	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
451					mesure 2	<0,9				
452	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
453					mesure 2	<0,9				
454	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
455					mesure 2	<0,9				
456		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
457					mesure 2	<0,9				
458		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
459					Huisserie	2,3				
460		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
461					Huisserie	<0,9				
995	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
996					mesure 1	<0,9				

997		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0	
998					partie mobile	<0,9			

1 - Pièce 8

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
462	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
463					mesure 2	<0,9				
464	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
465					mesure 2	<0,9				
466	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
467					mesure 2	<0,9				
468	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
469					mesure 2	<0,9				
470		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
471					mesure 2	<0,9				
472		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	4,3	Non dégradé	1		
473		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
474					Huisserie	5,3				
475		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	3,8	Non dégradé	1		
476		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
477					Huisserie	2,9				
999		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1000					partie mobile	<0,9				
1001					mesure 3	<0,9				
1002		Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
1003					partie mobile	<0,9				
1004					mesure 3	<0,9				
1005		Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
1006					partie mobile	<0,9				
1007					mesure 3	<0,9				

1 - Wc 1

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
478	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
479					mesure 2	<0,9				
480	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
481					mesure 2	<0,9				
482	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
483					mesure 2	<0,9				
484	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
485					mesure 2	<0,9				
486		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	<0,9		0		
487					mesure 2	<0,9				
488		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
489					mesure 2	<0,9				
490		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	8,5	Non dégradé	1		
491		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
492					Huisserie	9,2				
1008	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
1009					mesure 1	<0,9				
1010		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1011					partie mobile	<0,9				
1012					mesure 3	<0,9				

1 - Escalier 2

Nombre d'unités de diagnostic : 20 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
493	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	2,7	Non dégradé	1		
494	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	3,2	Non dégradé	1		
495	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	1,5	Non dégradé	1		
496	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	4,1	Non dégradé	1		
497		Marches	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
498					mesure 2	<0,9				
499		Contremarches	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
500					mesure 2	<0,9				
501		Faux Limon	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
502					mesure 2	<0,9				
503		Crémaillère	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
504					mesure 2	<0,9				
505		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
506					mesure 2	<0,9				
507		Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Microfissures)	2		#
508					Huisserie	3,5				
509		Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
510					Huisserie	<0,9				
511		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	8,2	Non dégradé	1		
512		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
513					Huisserie	9,9				
1013	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
1014					mesure 1	<0,9				
1015					mesure 3	<0,9				
1016	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
1017					mesure 3	<0,9				
1018					mesure 2	<0,9				
1019	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
1020					mesure 3	<0,9				
1021					mesure 2	<0,9				
1022	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
1023					mesure 3	<0,9				
1024					mesure 2	<0,9				
1025		Marches	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
1026					mesure 1	<0,9				
1027		Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
1028					partie mobile	<0,9				
1029		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		

1030				partie mobile	<0,9				
1031				mesure 3	<0,9				

2 - palier 1

Nombre d'unités de diagnostic : 7 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
514	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
515					mesure 2	<0,9				
516	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
517					mesure 2	<0,9				
518	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
519					mesure 2	<0,9				
520	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
521					mesure 2	<0,9				
522		Plinthes	Bois	peinture	mesure 1	<0,9		0		
523					mesure 2	<0,9				
524		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
525					mesure 2	<0,9				
1032	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
1033					mesure 1	<0,9				

2 - Dégagement 1

Nombre d'unités de diagnostic : 9 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
526	A	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
527					mesure 2	<0,9				
528	B	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
529					mesure 2	<0,9				
530	C	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
531					mesure 2	<0,9				
532	D	Mur	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9		0		
533					mesure 2	<0,9				
534		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	<0,9		0		
535					mesure 2	<0,9				
536		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
537					mesure 2	<0,9				
538		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	7,4	Non dégradé	1		
539		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
540					Huisserie	8,3				
1034		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1035					partie mobile	<0,9				
1036					mesure 3	<0,9				

2 - débaras 1

Nombre d'unités de diagnostic : 11 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
541	A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
542					mesure 2	<0,9				
543	B	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
544					mesure 2	<0,9				
545	C	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
546					mesure 2	<0,9				
547	D	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
548					mesure 2	<0,9				
549	E	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
550					mesure 2	<0,9				
551	F	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
552					mesure 2	<0,9				
553		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
554					mesure 2	<0,9				
555		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	5,3	Non dégradé	1		
556		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
557					Huisserie	8,7				
1037	A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
1038					mesure 1	<0,9				
1039		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1040					partie mobile	<0,9				
1041					mesure 3	<0,9				

2 - Pièce 1

Nombre d'unités de diagnostic : 24 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
558	A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
559					mesure 2	<0,9				
560	B	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
561					mesure 2	<0,9				
562	C	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
563					mesure 2	<0,9				
564	D	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
565					mesure 2	<0,9				
566	E	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
567					mesure 2	<0,9				
568	F	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
569					mesure 2	<0,9				
570	G	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
571					mesure 2	<0,9				
572	H	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
573					mesure 2	<0,9				
-		Plafond	plâtre	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m	
574		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	6,5	Non dégradé	1		
575		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
576					Huisserie	6,4				
577		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	4,3	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
578					Huisserie	7,1				
579		Porte (P3)	Bois	Peinture	partie mobile	3,4	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#

580					Huisserie	5,8	de chocs			#
581		Porte (P4)	Bois	Peinture	partie mobile	2,9	Non dégradé	1		
583					mesure 3	<0,9				
584		Porte (P4)	Bois	Peinture	mesure 3	<0,9		0		
585					mesure 2	<0,9				
586					partie mobile	<0,9				
587		Porte (P5)	Bois	Peinture	Huisserie	<0,9		0		
588					mesure 3	<0,9				
1042	A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
1043					mesure 1	<0,9				
1044					partie mobile	<0,9				
1045		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1046					mesure 3	<0,9				
1047					partie mobile	<0,9				
1048		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
1049					mesure 3	<0,9				
1050					partie mobile	<0,9				
1051		Porte (P3)	Bois	Peinture	mesure 3	<0,9		0		
1052					mesure 2	<0,9				
1053		Porte (P2)	Bois	Peinture	Huisserie	7,1	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
1054					partie mobile	<0,9				
1055		Porte (P4)	Bois	Peinture	mesure 3	<0,9		0		
1056					mesure 2	<0,9				
1057		Porte (P3)	Bois	Peinture	Huisserie	5,8	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
1058					mesure 2	<0,9				
1059		Porte (P4)	Bois	Peinture	mesure 3	<0,9		0		
1060					mesure 2	<0,9				

2 - Pièce 6

Nombre d'unités de diagnostic : 13 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
582		Porte (P4)	Bois	Peinture	Huisserie	5,2	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
764	A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
765					mesure 2	<0,9				
766	B	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
767					mesure 2	<0,9				
768	C	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
769					mesure 2	<0,9				
770	D	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
771					mesure 2	<0,9				
772	E	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
773					mesure 2	<0,9				
774	F	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
775					mesure 2	<0,9				
-		Plafond	plâtre	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m	
776		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	4,2	Non dégradé	1		
777		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9				
778					Huisserie	5,8	Non dégradé	1		
1061		Porte (P4)	Bois	Peinture	Huisserie	5,2	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
1133	A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
1134					mesure 1	<0,9				
1135					partie mobile	<0,9				
1136		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1137					mesure 3	<0,9				

2 - Pièce 2

Nombre d'unités de diagnostic : 24 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
589	A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
590					mesure 2	<0,9				
591	B	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
592					mesure 2	<0,9				
593	C	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
594					mesure 2	<0,9				
595	D	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
596					mesure 2	<0,9				
597	E	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
598					mesure 2	<0,9				
599	F	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
600					mesure 2	<0,9				
601	G	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
602					mesure 2	<0,9				
603	H	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
604					mesure 2	<0,9				
605		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	<0,9		0		
606					mesure 2	<0,9				
-		Plafond	plâtre	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m	
607		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	2,7	Non dégradé	1		
608		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9				
609					Huisserie	8,3	Non dégradé	1		
610		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	2,8	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
611					Huisserie	3,4				#
612		Porte (P3)	Bois	Peinture	partie mobile	3,5	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
613					Huisserie	3,3				#
614		Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
615					Huisserie	5,8				#
616		Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
617					Huisserie	<0,9				
-		Cheminée	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement	
1062		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1063					partie mobile	<0,9				
1064					mesure 3	<0,9				
1065					partie mobile	<0,9				
1066		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
1067					mesure 3	<0,9				

1068					partie mobile	<0,9				
1069		Porte (P3)	Bois	Peinture	mesure 3	<0,9		0		
1070					mesure 2	<0,9				
1071		Porte (P2)	Bois	Peinture	Huisserie	3,4	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
1072					partie mobile	<0,9				
1073		Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
1074					mesure 3	<0,9				
1075		Porte (P3)	Bois	Peinture	Huisserie	3,3	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
1076		Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
1077					partie mobile	<0,9				

2 - Pièce 3

Nombre d'unités de diagnostic : 19 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
618	A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
619					mesure 2	<0,9				
620	B	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
621					mesure 2	<0,9				
622	C	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
623					mesure 2	<0,9				
624	D	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
625					mesure 2	<0,9				
626	E	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
627					mesure 2	<0,9				
628	F	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
629					mesure 2	<0,9				
630	G	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
631					mesure 2	<0,9				
632	H	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
633					mesure 2	<0,9				
634	I	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
635					mesure 2	<0,9				
636	J	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
637					mesure 2	<0,9				
638	K	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
639					mesure 2	<0,9				
640	L	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
641					mesure 2	<0,9				
642		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	<0,9		0		
643					mesure 2	<0,9				
-		Plafond	plâtre	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m	
644		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	5,6	Non dégradé	1		
645		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
646					Huisserie	4,9				#
647		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
648					Huisserie	5,3				
1078					partie mobile	<0,9				
1079		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1080					mesure 3	<0,9				
1081					partie mobile	<0,9				
1082		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
1083					mesure 3	<0,9				

2 - Pièce 4

Nombre d'unités de diagnostic : 26 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
649	A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
650					mesure 2	<0,9				
651	B	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
652					mesure 2	<0,9				
653	C	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
654					mesure 2	<0,9				
655	D	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
656					mesure 2	<0,9				
657	E	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
658					mesure 2	<0,9				
659	F	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
660					mesure 2	<0,9				
661	G	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
662					mesure 2	<0,9				
663	H	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
664					mesure 2	<0,9				
665	I	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
666					mesure 2	<0,9				
667	J	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
668					mesure 2	<0,9				
669		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	<0,9		0		
670					mesure 2	<0,9				
671		Plafond	Lambris	Bois	mesure 1	<0,9		0		
672					mesure 2	<0,9				
673		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	7,4	Non dégradé	1		
674		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1		
675					Huisserie	5,2				
676		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
677					Huisserie	2,3				#
678		Porte (P3)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
679					Huisserie	5,6				#
680		Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	4,2	Etat d'usage (Microfissures)	2		#
681		Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Microfissures)	2		#
682					Huisserie	6,3				#
1084	A	Cheminée	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement	
1085		Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
1086					mesure 1	<0,9				
1087		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1088					partie mobile	<0,9				
					mesure 3	<0,9				

1089					partie mobile	<0,9			
1090		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
1091					mesure 3	<0,9			
1092					partie mobile	<0,9			
1093		Porte (P3)	Bois	Peinture	mesure 3	<0,9		0	
1094					mesure 2	<0,9			
1095					partie mobile	<0,9			
1096		Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
1097					mesure 3	<0,9			
1098					partie mobile	<0,9			
1099		Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0	
1100					mesure 3	<0,9			
-		Cheminée	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

2 - Combles

Nombre d'unités de diagnostic : 31 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
683	A	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
684					mesure 2	<0,9				
685	B	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
686					mesure 2	<0,9				
687	C	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
688					mesure 2	<0,9				
689	D	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
690					mesure 2	<0,9				
691	E	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
692					mesure 2	<0,9				
693	F	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
694					mesure 2	<0,9				
695	G	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
696					mesure 2	<0,9				
697	H	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
698					mesure 2	<0,9				
699	I	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
700					mesure 2	<0,9				
701	J	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
702					mesure 2	<0,9				
703	K	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
704					mesure 2	<0,9				
705	L	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
706					mesure 2	<0,9				
707	M	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
708					mesure 2	<0,9				
709	N	Mur	Brique	peinture	mesure 1	<0,9		0		
710					mesure 2	<0,9				
-		Plafond	Plâtre	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m	
711		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	3,8	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
712		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
713					Huisserie	2,8				#
714		Porte intérieure (P2)	bois	peinture	partie mobile	6,5	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
715		Porte extérieure (P2)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
716					Huisserie	6,2				#
717		Porte intérieure (P3)	bois	peinture	partie mobile	4,3	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
718		Porte extérieure (P3)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2		#
719					Huisserie	6,8				#
720		Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
721					Huisserie	<0,9				
722		Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
723					Huisserie	<0,9				
724		Fenêtre intérieure (F2)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
725					Huisserie	<0,9				
726		Fenêtre extérieure (F2)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
727					Huisserie	<0,9				
1101					partie mobile	<0,9				
1102		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1103					mesure 3	<0,9				
1104		Porte intérieure (P2)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1105					mesure 3	<0,9				
1106					mesure 2	<0,9				
1107		Porte extérieure (P2)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1108					mesure 3	<0,9				
1109					mesure 2	<0,9				
1110		Porte intérieure (P3)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1111					mesure 3	<0,9				
1112					mesure 2	<0,9				
1113		Porte extérieure (P3)	bois	peinture	partie mobile	<0,9		0		
1114					mesure 3	<0,9				
1115					mesure 2	<0,9				
1116		Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		0		
1117					partie mobile	<0,9				

2 - Pièce 5

Nombre d'unités de diagnostic : 25 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
728	A	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
729					mesure 2	<0,9				
730	B	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
731					mesure 2	<0,9				
732	C	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
733					mesure 2	<0,9				
734	D	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
735					mesure 2	<0,9				
736	E	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
737					mesure 2	<0,9				
738	F	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9		0		
739					mesure 2	<0,9				

740	G	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0		
741					mesure 2	<0,9			
742	H	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0		
743					mesure 2	<0,9			
744	I	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0		
745					mesure 2	<0,9			
746	J	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0		
747					mesure 2	<0,9			
748	K	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0		
749					mesure 2	<0,9			
750	L	Mur	Plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0		
751					mesure 2	<0,9			
752		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	<0,9	0		
753					mesure 2	<0,9			
-	Plafond	plâtre	Peinture	Non mesurée	-	NM	Elément > 3m		
754		Porte intérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	5,1	Non dégradé	1	
755		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1	
756					Huisserie	6,2			
757		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1	
758					Huisserie	7,3			
759		Porte (P3)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1	
760					Huisserie	5,2			
761		Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	5,3	Etat d'usage (Traces de chocs)	2	#
762		Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Non dégradé	1	
763					Huisserie	10,5			
1118		Porte extérieure (P1)	bois	peinture	partie mobile	<0,9	0		
1119					partie mobile	<0,9			
1120					mesure 3	<0,9			
1121		Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	0		
1122					partie mobile	<0,9			
1123					mesure 3	<0,9			
1124		Porte (P3)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9	0		
1125					mesure 3	<0,9			
1126					mesure 2	<0,9			
1127		Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	0		
1128					partie mobile	<0,9			
1129					mesure 3	<0,9			
1130		Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	0		
1131					partie mobile	<0,9			
1132					mesure 3	<0,9			

2 - Escalier 2

Nombre d'unités de diagnostic : 19 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
779	A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	2,5	Non dégradé	1		
780	B	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	3,2	Non dégradé	1		
781	C	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	2,8	Non dégradé	1		
782	D	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	2,7	Non dégradé	1		
783		Marches	bois	Peinture	mesure 1	<0,9	0			
784					mesure 2	<0,9				
785		Contremarches	bois	Peinture	mesure 1	<0,9	0			
786					mesure 2	<0,9				
787		Balustre	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	<0,9	0			
788					partie haute (> 1m)	<0,9				
789		Main courante	Bois	Peinture	mesure 1	<0,9	0			
790					mesure 2	<0,9				
791		Faux Limon	bois	Peinture	mesure 1	<0,9	0			
792					mesure 2	<0,9				
793		Crémaillère	bois	Peinture	mesure 1	<0,9	0			
794					mesure 2	<0,9				
-		Plafond	plâtre	Peinture	Non mesurée	-	NM	Elément > 3m		
795		Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	Etat d'usage (Traces de chocs)	2	#	#
796					Huisserie	4,3				
797		Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	0			
798					Huisserie	<0,9				
1138		A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0		
1139					mesure 1	<0,9				
1140					mesure 3	<0,9				
1141		B	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0		
1142					mesure 3	<0,9				
1143					mesure 2	<0,9				
1144		C	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0		
1145					mesure 3	<0,9				
1146					mesure 2	<0,9				
1147		D	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0		
1148					mesure 3	<0,9				
1149					mesure 2	<0,9				
1150		Marches	bois	Peinture	mesure 1	<0,9	0			
1151					mesure 1	<0,9				
1152		Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9	0			
1153					partie mobile	<0,9				

2 - Combles 2

Nombre d'unités de diagnostic : 13 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation	!
799	A	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0			
800					mesure 2	<0,9				
801	B	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0			
802					mesure 2	<0,9				
803	C	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0			
804					mesure 2	<0,9				
805	D	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0			
806					mesure 2	<0,9				
807	E	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0			
808					mesure 2	<0,9				
809	F	Mur	plâtre	peinture	mesure 1	<0,9	0			
810					mesure 2	<0,9				
811		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	<0,9	0			

812					mesure 2	<0,9			
813	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	4,2		Etat d'usage (Traces de chocs)	2	#
814	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9		Etat d'usage (Traces de chocs)	2	#
815				Huisserie	5,3				
816	Porte (P1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9			0	
817				Huisserie	<0,9				
818	Garde corps	Bois	peinture	mesure 1	6,1		Etat d'usage (Traces de chocs)	2	#
1156	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	<0,9			0	
1157				partie mobile	<0,9				
1158				mesure 3	<0,9				
1159	Porte (P1)	Bois	Peinture	partie mobile	<0,9			0	
1160				partie mobile	<0,9				

NM : Non mesuré car l'unité de diagnostic n'est pas visée par la réglementation.

* L'état de conservation sera, le cas échéant, complété par la nature de la dégradation.

Localisation des mesures sur croquis de repérage





6. Conclusion

6.1 Classement des unités de diagnostic

Les mesures de concentration en plomb sont regroupées dans le tableau de synthèse suivant :

	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	591	26	429	99	37	0
%	100	4 %	73 %	17 %	6 %	0 %

6.2 Recommandations au propriétaire

Le plomb (principalement la céruse) contenu dans les revêtements peut provoquer une intoxication des personnes, en particulier des jeunes enfants, dès lors qu'il est inhalé ou ingéré. Les travaux qui seraient conduits sur les surfaces identifiées comme recouvertes de peinture

d'une concentration surfacique en plomb égale ou supérieure à 1 mg/cm² devront s'accompagner de mesures de protection collectives et individuelles visant à contrôler la dissémination de poussières toxiques et à éviter toute exposition au plomb tant pour les intervenants que pour les occupants de l'immeuble et la population environnante.

Lors de la présente mission il a été mis en évidence la présence de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.

Du fait de la présence de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur et de la nature des dégradations constatées (non dégradé, non visible, état d'usage) sur certaines unités de diagnostic, le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

6.3 Commentaires

Constatations diverses :

Néant

Validité du constat :

Du fait de la présence de revêtement contenant du plomb à des concentrations supérieures aux seuils définis par arrêté des ministres chargés de la santé et de la construction, le présent constat a une durée de validité de 1 an (jusqu'au 13/01/2020).

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Sans accompagnateur

6.4 Situations de risque de saturnisme infantile et de dégradation du bâti

(Au sens des articles 1 et 8 du texte 40 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb)

Situations de risque de saturnisme infantile

NON	Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3
NON	L'ensemble des locaux objets du constat présente au moins 20% d'unités de diagnostic de classe 3

Situations de dégradation de bâti

NON	Les locaux objets du constat présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré
NON	Les locaux objets du constat présentent des traces importantes de coulures, de ruissellements ou d'écoulements d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce
NON	Les locaux objets du constat présentent plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité.

6.5 Transmission du constat à l'agence régionale de santé

NON	Si le constat identifie au moins l'une de ces cinq situations, son auteur transmet, dans un délai de cinq jours ouvrables, une copie du rapport au directeur général de l'agence régionale de santé d'implantation du bien expertisé en application de l'article L.1334-10 du code de la santé publique.
------------	--

En application de l'Article R.1334-10 du code de la santé publique, l'auteur du présent constat informe de cette transmission le propriétaire, le syndicat des copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement

Remarque : Néant

*Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert - Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)***

Fait à **TOUFLERS**, le **08/06/2020**

Par : **sebastien brebion**



7. Obligations d'informations pour les propriétaires

Décret n° 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de Sécurité Sociale.»

Article L1334-9 :

Si le constat, établi dans les conditions mentionnées aux articles L. 1334-6 à L. 1334-8, met en évidence la présence de revêtements dégradés contenant du plomb à des concentrations supérieures aux seuils définis par l'arrêté mentionné à l'article L. 1334-2, le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement doit en informer les occupants et les personnes amenées à faire des travaux dans l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné. Il procède aux travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. En cas de location, lesdits travaux incombent au propriétaire bailleur. La non-réalisation desdits travaux par le propriétaire bailleur, avant la mise en location du logement, constitue un manquement aux obligations particulières de sécurité et de prudence susceptible d'engager sa responsabilité pénale.

8. Information sur les principales réglementations et recommandations en matière d'exposition au plomb

8.1 Textes de référence

Code de la santé publique :

- Code de la santé publique : Articles L.1334-1 à L.1334-12 et Articles R.1334-1 à R.1334-13 (lutte contre la présence de plomb) ;
- Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique Articles 72 à 78 modifiant le code de la santé publique ;

- Décret n° 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme ;
- Arrêté du 07 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification ;
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

Code de la construction et de l'habitat :

- Code de la construction et de l'habitation : Articles L.271-4 à L.271-6 (Dossier de diagnostic technique) et Articles R.271-1 à R.271-4 (Conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique) ;
- Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction ;
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.

Code du travail pour la prévention des risques professionnels liés à l'exposition au plomb :

- Code du travail : Articles L.233-5-1, R.231-51 à R.231-54, R.231-56 et suivants, R.231-58 et suivants, R.233-1, R.233-42 et suivants ;
- Décret n° 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et modifiant le code du travail ;
- Décret n° 93-41 du 11 janvier 1993 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en œuvre et d'utilisation applicables aux équipements de travail et moyens de protection soumis à l'Article L.233-5-1 du code du travail et modifiant ce code (équipements de protection individuelle et vêtements de travail) ;
- Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail ;
- Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (Équipements de travail) ;
- Décret n° 92-1261 du 3 décembre 1992 relatif à la prévention des risques chimiques (Articles R.231-51 à R.231-54 du code du travail) ;
- Arrêté du 19 mars 1993 fixant, en application de l'Article R.237-8 du code du travail, la liste des travaux dangereux pour lesquels il est établi un plan de prévention.

8.2 Ressources documentaires

Documents techniques :

- Fiche de sécurité H2 F 13 99 Maladies Professionnelles, Plomb, OPPBTP, janvier 1999 ;
- Guide à l'usage des professionnels du bâtiment, Peintures au plomb, *Aide au choix d'une technique de traitement*, OPPBTP, FFB, CEBTP, Éditions OPPBTP 4e trimestre 2001 ;
- Document ED 909 Interventions sur les peintures contenant du plomb, prévention des risques professionnels, INRS, avril 2003 ;
- Norme AFNOR NF X 46-030 «Diagnostic plomb — Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb».

Sites Internet :

- **Ministère chargé de la santé** (textes officiels, précautions à prendre en cas de travaux portant sur des peintures au plomb, obligations des différents acteurs, ...) : <http://www.sante.gouv.fr> (dossiers thématiques «Plomb» ou «Saturnisme»)
- **Ministère chargé du logement** : <http://www.logement.gouv.fr>
- **Agence nationale de l'habitat (ANAH)** : <http://www.anah.fr/> (fiche *Peintures au plomb* disponible, notamment)
- **Institut national de recherche et de sécurité (INRS)** : <http://www.inrs.fr/> (règles de prévention du risque chimique, fiche toxicologique plomb et composés minéraux, ...)

9. Annexes

9.1 Notice d'Information

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez, comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- Le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**

- La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradés à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et la poussière ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- S'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- S'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- S'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchés.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords des fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. Avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent être parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- **Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;**
- **Éloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb**

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites Internet des ministères chargés de la santé et du logement.

9.2 Illustrations

9.3 Analyses chimiques du laboratoire

Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.